

La Rochelle, le 08 décembre 2015

**Service scolarité**

Monsieur Valentin Giguère

17 rue de la Marne

33000 Bordeaux

Monsieur ,

Suite à l'examen de votre dossier de candidature, le 25/06/2015

**Je vous informe que je vous autorise à participer aux auditions de sélection en vue d’intégrer la:**

**1ère année de master, mention Master d'informatique, parcours M1 ICONE, formation initiale**

**Les auditions se dérouleront les 29 et / ou 30 juin 2015, une convocation vous sera envoyée par mail, dans les meilleurs délais.**

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon réponse, ci-joint, afin de nous confirmer le maintien de votre candidature.

Veuillez agréer, Monsieur , l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le président de l'université,

et par délégation, le directeur de l'UFR

Christian INARD

*Si vous contestez la légalité de cette décision, celle-ci peut être attaquée dans un délai de deux mois à partir de sa notification, devant le tribunal administratif de Poitiers.*

*Dans ce délai de deux mois, elle peut aussi faire l’objet d’un recours gracieux devant le président de l’université. A défaut de réponse dans un délai de deux mois à partir de la demande ou en cas de réponse défavorable avant cette date, la décision, implicite ou explicite du président de l’université pourrait être attaquée dans les deux mois devant le tribunal administratif de Poitiers.*

*(Article R.421-1, 421-2 et 421-3 du code de justice administrative).*

***COUPON RÉPONSE***

*A retourner dès réception du courrier* ***par mail*** *:*

virginie.chabot@univ-lr.fr

Giguère

Valentin

17 rue de la Marne

33000 Bordeaux

Email..

Tel : ….. ….. / ….. ….. / ….. ….. / ….. ….. / ….. …..

**Je confirme ma participation aux auditions de sélection en vue d’intégrer la:**

**1ère année de master, mention Master d'informatique, parcours M1 ICONE, formation initiale**

Signature